

**Direction transition énergétique et environnement**

Service eau, biodiversité, déchets

Tél. +33 (0)2 28 20 61 67

dechets-economiecirculaire@paysdelaloire.fr

## Compte rendu

### Atelier économie circulaire dans le cadre de la journée de lancement du Plan régional déchets - mardi 14 mars 2017

#### Animatrices

- Pascale BOUTAULT, chargée du programme économie circulaire, Région des Pays de la Loire
- Patricia BRUNEAU, chargée de mission à la direction de l'entreprise et de l'innovation, Région des Pays de la Loire
- Sandrine VERAEGHE, responsable de l'unité démarches partenariales et développement durable, DREAL des Pays de la Loire

#### Liste des invités

Nom	prénom	Structure
ADAM	Sophie	Nantes Métropole
ADOUÉ	Cyril	INDDIGO
BARBIER	Dominique	Carrières indépendantes du Grand Ouest (C.I.G.O.)
BAZIN	Marie-Jeanne	Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire
BEUCHER	Anne-Claire	FEDEREC Ouest
BIGOT	Joël	Angers Loire Métropole
BOLDRINI	Jean-Claude	Capacités CEC
BOUCHAUD	Olivier	CPME Pays de la Loire
BOURGET	Jacky	SIRDOMDI de la Région de Beaupreau
BOUTAULT	Pascale	Région des Pays de la Loire
BRES	Mathilde	Comité 21 Pays de la Loire
BRIAND	Annie	ABVAL COMPOSITES
BRUNEAU	Patricia	Région des Pays de la Loire
CALONNEC	Erwan	Conseil départemental de Vendée
CHARLOT	Antoine	Comité 21 Pays de la Loire
COMTE	Rémy	VÉOLIA PROPRETÉ CENTRE OUEST - Direction régionale
CORNIC	Benoit	DREAL Pays de la Loire
COUCHE	Célie	BOUT A BOUT
COUROUSSÉ	Cyril	Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles
DELESALLE	Valérie	VERSOO
DUPONT	Karine	Chambre régionale de l'économie solidaire
DURAND	Mathieu	Université du Maine - laboratoire ESO-MRSH
FERMET	Marie-Eve	Éco-Mobilier
FIEVRE	Dominique	Fédération Envie
FOUCHÉ	Jean-Yves	ADEC
GERARD	Mary	SIRDOMDI de la Région de Beaupreau
GILLET	Jean-Pierre	Chambre régionale de l'économie solidaire
HUET	Janick	Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
LANGEVIN	Bertrand	Club de l'économie sociale et solidaire du Pays du Mans
LE QUELLEC	Anton	CERIB
LEGAL	Emeline	Chambre de métiers et de l'artisanat régionale des Pays de la Loire

LEPEME	Marie-Charlotte	Chambre régionale de commerce et d'industrie Mayenne
LEVASSEUR	Hugues	SYPRED
LOHEZIC	Philippe	Chambre régionale de commerce et d'industrie Maine et Loire
MICHAUD	Anne-Marie	Conseil départemental du Maine-et-Loire
NAOARINE	Cyrille	Chambre régionale de commerce et d'industrie des Pays de la Loire
PROVOST	Eric	Nantes Métropole
ROLLAND	Thierry	ESAIP
ROUSSEAU	Sandrine	Capacités CEC
SENLIS	Virginie	CAPEB régionale
THENAUD	Sébastien	Union des Écocycleries
VERHAEGHE	Sandrine	DREAL Pays de la Loire
VERLES	Romain	GRT Gaz
VINCENT	Philippe	ADEME Pays de la Loire
VIVEIROS	Elio	Emmaüs France

Rédacteurs du compte rendu : Pascale BOUTAULT, Patricia BRUNEAU, Sandrine VERAEGHE et Cyril ADOUE.

## Relevé des échanges

### ● **Présentation du planning de travail pour l'élaboration du plan d'actions économie circulaire**

- ✓ **Co-construction Région - groupe de travail multi-acteurs**
- ✓ Bureau d'études Inddigo en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage
- ✓ 1<sup>ère</sup> rencontre : le 14 mars (réflexion autour de 3 thématiques pour alimenter le diagnostic (atouts/faiblesses))
- ✓ 2<sup>e</sup> rencontre : en mai (réflexion autour des éléments stratégiques et prioritaires sur la base de l'analyse du diagnostic)
- ✓ 3<sup>e</sup> rencontre : en juin (présentation de plusieurs scénarii de formalisation des enjeux et des priorisation pour avis)
- ✓ 4<sup>e</sup> rencontre : en sept. (avis sur les différents scénarii de plan d'actions sur la base d'une grille d'analyse multicritères)

### ● **Présentation de 3 témoignages d'acteurs de la région déjà engagés dans l'économie circulaire**

#### ✓ **Les témoignages**

1. La mobilisation des acteurs (collectivités, entreprises, ESS, citoyens) dans les territoires  
Jacky BOURGET, Président du SIRDOMDI, élu de Mauges Communauté (49)
2. La commande publique et l'économie circulaire : achat durable, travaux publics, restauration collective...  
Christophe LEMARIÉ, chargé de mission au Conseil départemental de la Mayenne
3. Le développement des filières et la création de nouvelles avec l'économie circulaire (EC)  
Annie BRIAND : Présidente de l'entreprise ABVal Composites (Puceul – 44)

#### **Contenu des témoignages et questions-réponses**

1<sup>er</sup> témoignage : M. BOURGET : Président du SIRDOMDI  
Mobilisation des acteurs dans les territoires

Mauges Communauté dans le cadre du programme Zéro déchets-zéro gaspillage (ZZ) s'est lancé dans une démarche d'Écologie industrielle et territoriale (EIT) avec l'appui des chambres consulaires (60 entreprises inventoriées en termes de flux par la Chambre de commerce et d'industrie, 6 par la Chambre de métiers et de l'artisanat et 8 par la Chambre d'agriculture). Des réunions se sont tenues en 2016 et 2017 avec les entreprises sur le temps du midi. Elles étaient organisées par zone d'activité. Une chargée de mission de Mauges Communauté est en charge de l'animation de cette démarche. L'intérêt de la démarche a été de pouvoir faire travailler les chambres consulaires ensemble. Il semble plus difficile de mobiliser les agriculteurs sur ce sujet mais la démarche n'en est qu'au début. Se pose la question des moyens financiers alloués à cette démarche qui nécessite de l'animation à l'échelle de la collectivité (aujourd'hui financée par l'ADEME dans le cadre du programme ZZ).

2<sup>e</sup> témoignage : M. LEMARIÉ du Conseil départemental de la Mayenne  
Commande publique et économie circulaire

Le Conseil départemental de la Mayenne s'est engagé dans une démarche nouvelle en intégrant une nouvelle vision du déchet en tant que ressource et plus en tant que matière à éliminer avec un coût. Il y a une maturité technique des services depuis 4-5 ans sur ces sujets. Il y a aussi une volonté politique pour cette transition soit au service de l'économie du territoire.

Il est nécessaire que le monde des collectivités et le monde des entreprises se parlent. Pas assez de culture de la transversalité, et besoin d'expliquer ce qu'est l'économie circulaire dans les collectivités.

Depuis 2 ans, les marchés publics pour la restauration dans les collèges sont écrits pour favoriser l'approvisionnement local. Fixation d'objectifs aux entreprises sur la base d'une volonté politique.

Coordination d'un marché public pour la valorisation de pneus des agriculteurs chez le cimentier Lafarge à Saint-Pierre-la-Cour (53) : partenariat agriculteurs-collectivités-entreprise Lafarge.

3<sup>e</sup> témoignage : Mme BRIAND de la société ABVAL composites  
Développement de filières

La société existe depuis 2015, la recherche et le développement remontant à 2010.

Activité de fabrication de matériaux 100 % à partir de déchets composites et 100 % recyclables.

Matériau en concurrence avec le bois et le béton, qui est aujourd'hui 15 à 20 % plus cher que le béton. Le fait de mettre en place une TVA à 5,5 % sur des produits à partir de matériaux recyclés permettrait d'avoir un prix équivalent. Sur le marché français, il existe 30 000 tonnes de chutes de matériaux composites. L'utilisation actuelle de l'entreprise est de 5 tonnes par jour. Il y a une difficulté à acheminer la matière car les détenteurs veulent se faire payer pour s'en débarrasser.

Ces domaines d'activité méritent qu'on s'y intéresse car ils sont créateurs d'emploi y compris des emplois peu qualifiés.

Il est important de pouvoir bénéficier d'aides financières au départ pour se lancer sur ce type de projet.

Intervention du CERIB

Aujourd'hui, il n'y a pas de label pour ce type de produit/équivalence béton car il est nouveau. Alors que les collectivités demandent des accréditations des matériaux.

Difficulté à faire communiquer entre eux ce qui ont des résidus et ceux qui sont capables de les recycler.

Intervention de l'université de Nantes – département génie civil

Besoin de travailler en amont de la commande publique sur les acteurs en présence, de mettre en lien ceux qui achètent et ceux qui fournissent.

Intervention de FEDEREC

Elle fera un retour à Abval composites sur sa connaissance des entreprises dans le secteur du recyclage du polyester fibre de verre.

## ● Travail de co-construction et réflexion collective

### ✓ Question 1

**En quoi le plan d'actions pourrait favoriser la mobilisation des acteurs (collectivités, entreprises, ESS, citoyens) dans les territoires ?**

Synthèse des échanges

### Les points de discussion

- La co-construction, une nécessité : comment va-t-elle se dérouler ? Quelles modalités pour construire le plan d'action et le faire vivre ?
- Les aides publiques pour accompagner le développement de l'économie circulaire. Elles sont nécessaires pour favoriser l'innovation, pour démarrer. Il faut continuer à stimuler mais l'objectif est d'aller vers l'autonomie financière sur l'économie circulaire.

### Les leviers

- Aborder l'économie circulaire sous l'angle de l'économie et non des déchets.
- Faire connaître, cartographier les initiatives, les acteurs. Porter une attention particulière sur ce qui est reproductible.
- Inciter par le biais d'incitations financières (aides aux entreprises engagées, conditionnalité des aides aux collectivités notamment par le biais des contrats de ruralité).

- Former, sensibiliser à l'économie circulaire : scolaires, étudiants, salariés... répondre à l'émergence de nouveaux métiers notamment dans le domaine de l'ESS ; sensibiliser également le consommateur
- Favoriser l'innovation (notamment en favorisant les passerelles entre entreprises et laboratoires).
- Animer le plus près possible du terrain pour favoriser la rencontre entre les différents acteurs (rôle important des collectivités) ; mais également au niveau régional, animer un réseau économie circulaire.

✓ Question 2

**En quoi le plan d'action pourrait développer l'économie circulaire au travers de la commande publique ?**

### Synthèse des échanges

#### Les freins identifiés

- Des cahiers des charges standards dans les collectivités (on reproduit ce qu'on sait déjà faire et qui ne présentent pas de risque technique et juridique).
- Recherche du prix le plus bas, pas de critère en tant que tel sur la qualité des achats (produit éco-conçu ou recyclable...).
- Pour les fournisseurs, difficultés à rencontrer les bons interlocuteurs dans les collectivités que ce soit dans les grandes collectivités (services cloisonnés : services techniques, services juridiques, service développement économique) ou les petites collectivités (compétences non développées).
- La réglementation « marchés publics » qui ne permet pas de mettre en tant que critère la notion de proximité des fournisseurs.

#### L'enjeu principal

- Ne pas parler de commande publique mais de **commande « politique »** : l'intégration de l'économie circulaire dans les marchés publics relève avant tout d'une volonté politique forte.
- Besoin de développer une **approche « coût global de ses achats »** : coût environnemental, coût social et coût économique. Notion de valeur ajoutée directe et indirecte (ex. : impacts sur les emplois sur le territoire).

#### Les propositions/solutions à travailler dans le cadre du plan d'actions

- Réaliser un travail en amont avec les **élus puis les techniciens** (en transversalité) pour les **convaincre** et les **former**.
- Réaliser un **inventaire des acteurs et des ressources** de la région pour les mettre en relation (ceux qui ont des ressources, ce qui sont capables de les transformer, ce qui sont capables de les utiliser). Ne pas se limiter au secteur des déchets.
- Favoriser la **rencontre entre les acteurs** pour mieux se connaître et identifier les interactions entre eux (notion de chaînes de valeur).
- Développer les démarches de **sourcing** : recherche d'information sur les opérateurs économiques (fournisseurs) sur la base des besoins identifiés, de manière à être plus efficace dans la commande publique. Faire rencontrer les collectivités/entreprises pour caler l'offre à la demande.
- Favoriser le **regroupement des acteurs économiques** pour répondre aux appels d'offres (petites entreprises y compris ESS).
- Développer dans les entreprises la visibilité de leurs démarches (**label** écoconception...).
- Pour dépasser la contrainte réglementaire : développer une expertise sur l'écriture des cahiers des charges, sur le choix de **nouveaux critères** permettant de promouvoir l'EC, besoin d'innovation/créativité, outils pour concilier code des marchés publics et critères territoriaux.
- Évaluation du plan : **fixer des objectifs** régionaux chiffrés (ambition politique) et mesurer les résultats. Décliner ces objectifs par collectivité.
- Créer une **plate-forme régionale** des bonnes pratiques.
- Développer le marché par la demande et la créativité des acheteurs publics : identifier les nouvelles offres « économie circulaire », notamment à travers l'économie de fonctionnalité et échanger avec les entreprises autour de ces besoins afin de permettre à une nouvelle offre d'émerger.

✓ Question 3

**En quoi le plan d'actions « économie circulaire » permettrait de développer les filières existantes ou d'en créer de nouvelles ?**

Synthèse des échanges

**Des enjeux**

- Connaissances de l'état des lieux-diagnostic.
- Changement d'échelle, décloisonner.

**Les propositions/solutions à travailler dans le cadre du plan d'actions**

- En premier lieu, besoin d'établir un état des lieux-diagnostic des filières existantes et potentielles et de le partager. Lister tous les flux et les caractériser (matières, fluides, chaleur etc.). Puis, besoin d'actualiser cet état des lieux-diagnostic, d'où la proposition de mettre en place un observatoire dédié.
- Accompagner les acteurs aux changements d'échelle, aux nouveaux modèles économiques, partager, former, informer, communiquer en inter-filières, par exemple en mettant en place une ingénierie spécifique, en créant un « club » régional.
- Mettre en relation, animer et encourager les mutualisations entre les différents acteurs concernés ou potentiellement concernés, y compris les clients et les usagers, en s'appuyant sur les réseaux existants.
- Créer un « label ».
- Optimiser les ressources de matières sur les chantiers publics ou privés en les mettant en relation.
- Favoriser l'implantation de magasins dédiés au réemploi en diminuant les charges (ex. : taxe foncière).
- Inciter les producteurs à concevoir et produire des produits 100 % recyclés ou recyclables, pour être éligibles aux marchés, indépendamment du prix : exemple mise en place de systèmes de type bonus/malus.
- Favoriser les innovations collaboratives en s'appuyant sur les entreprises, les académiques, les chercheurs, les expériences à l'étranger, pour imaginer de nouveaux produits, nouveaux usages, nouveaux leviers de développement.

**Des propositions relevant de l'État**

- Adapter une fiscalité incitative.
- Définir un nouveau statut du déchet qui deviendrait matière, de manière à entre-autres faciliter le transport.
- Permettre le droit à l'expérimentation en autorisant des dérogations réglementaires, assurancielles et en les soutenant financièrement notamment pour les filières BTP et agro-alimentaire.